



73ème assemblée générale annuelle de l'ARMH **du 12 novembre 2016 à Martigny**

Il est 15h20, le président Laurent Oppliger ouvre la 73^{ème} assemblée générale et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Il salue la présence des membres honoraires présents et d'un nouveau breveté 2015.

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Approbation du dernier PV
3. Rapport du Président
4. Rapport du Caissier
5. Rapport des Vérificateurs
6. Admissions, démissions
7. Nomination des vérificateurs
8. Proposition du comité
9. Propositions individuelles
10. Organisation de la prochaine assemblée
11. Clôture et remerciements

1. Ouverture de l'assemblée

Nous faisons passer une feuille pour le contrôle des présences. Merci de la compléter avec vos adresses si vous avez déménagé.

13 membres sont présents, 6 accompagnantes visitent le Musée Barryland ou la Fondation Gianadda

Voir selon feuille de contrôle des présences

+ 3 personnes du comité :

Laurent Oppliger (président), Gianluca Catricala (caissier), Anthony Leclerc (secrétaire du jour)

Sont excusés aujourd'hui:

Comité :
Sylvain Nussbaumer

Nouveaux brevetés :
Ludovic De la Harpe, Laurent Roesti

Nouveau « Conducteur de travaux » :
Edouard Michelet

Membres :
Mme Paulette Lesage.
MM. Eric Amos, Eric Avondo, Marc Barras, Pierre-Yves Besson, Sylvain Bigler, Jean-François Charmoy, Alain Dessarps, Jean Emery, Yves Fessler, Alain Gaille, André Jaquemet, Philippe Juillerat, Francis Kilchenmann, André Kläfiger, Cédric Leuba, Eddy Macuglia, Dominique Mivelaz, Gilles Monney, Alain Müller, Bertrand Nanchen, Jean-Luc Pasquier, François Pottu, Raymond Tripod.

2. Approbation du procès-verbal de la 72^{ème} assemblée

Le PV a été mis sur le site de l'association. Quelques exemplaires sont également à disposition aujourd'hui.
Aucune correction n'étant demandée, il est approuvé par main levée avec remerciement à son auteur.

3. Rapport du président

Nous n'avons à regretter aucun décès d'un de nos membres durant l'année écoulée, à notre connaissance.

Je dis bien à notre connaissance, car nous avons appris cette année le décès en 2014 de l'un de nos membre honoraire, **M. Michel Schyrr**.

Michel Schyrr était maître paysagiste. Il est **entré à l'ARMH en 1962** et y a reçu **l'honorariat en 1987**.

Rappelons qu'il avait repris et dirigé l'entreprise familiale de Parcs et Jardins à La Tour-de-Peilz.

On nous apprend le décès en septembre dans sa 92 année de **M. Paul-André Loup**, ancien chef jardinier de l'hôpital de Saint-Loup.

Je vous demanderai une minute de silence à leurs mémoires.
Merci

Le comité s'est réuni à une reprise.
Notre statistique actuelle des membres est la suivante :
Membres totaux : 126

- 75 membres cotisants
 - o dont 11 nouveaux membres
 - o dont 11 membres non payés
- 51 membres honoraires (dont 30 qui cotisent)

A. Visites, sorties

Anthony Leclerc a proposé et organisé notre sortie d'été qui s'est déroulée le samedi 17 septembre en présence de 3 membres du comité ainsi que de 2 membres et une accompagnante.

Le matin, nous avons visité le Jardin du Diable vert à Bex, avec visite guidée par le propriétaire de son jardin 'holistique' qui nous a parlé de la philosophie qui l'a guidé pour la création de ce jardin.

Après un excellent repas dans une yourte, nous avons bénéficié l'après-midi d'une visite guidée du jardin ZEN à Aigle, un dépaysement quasi-total !

B. Contacts Jardin Suisse et formation supérieure

Comme décidé lors de notre précédente assemblée générale, nous avons informé JardinSuisse ainsi que les correspondants cantonaux de notre volonté d'abandonner notre subventionnement d'abonnement de la revue « Horticulture romande » aux nouveaux jeunes professionnels romands CFC et AFP.

La somme prévue (CHF 3500.-) pour ces abonnements est dès cette année à disposition de l'aide ou des prix pour la formation supérieure et se rajoute aux CHF 1000.- déjà prévu.

Le comité a décidé d'utiliser cette somme globale de CHF 4500.- de la manière suivante :

Prix pour nouveau Brevet :	CHF 100.-
Prix pour nouveau « Conducteur de travaux ou Chef de culture » :	CHF 150.-
Prix pour nouveau Diplôme :	CHF 200.-

Ces prix ont jusqu'à présent été donnés sous forme de bons-cadeaux de librairie.

Pour ce qui est des nouveaux brevetés 2016, la session a été particulièrement conséquente puisque pas moins de **23 nouveaux contremaîtres** ont réussi leur examen professionnel.

En détail et en chiffres, cela donne :

- 4 Paysagistes
- 1 Spécialistes d'entretien des espaces verts
- 11 Paysagistes et spécialistes d'entretien des espaces verts
- 3 Spécialistes en jardins naturels
- 3 Spécialistes en gazon de sport et de golf
- 1 Pépiniériste

De plus, une session de candidats romands de « **Paysagiste, Conducteur de travaux** » ainsi que des « **Horticulteur, Chef de culture** », passage intermédiaire entre le brevet et le diplôme fédéral, a eu lieu avec **7 lauréats** à la clé.

En détail et en chiffres, cela donne :

- 3 Paysagistes, conducteur de travaux
- 4 Horticulteurs, chef de culture

Nous avons à nouveau écrit un courrier à chaque lauréat accompagné d'un bon dans une librairie et nous les avons invités à cette assemblée.

4. Rapport du caissier

Gianluca présente les comptes.

L'ARMH se porte encore bien, nous avons :

- en caisse :	CHF 153.75	
- sur le compte association :	CHF 770.90	
- sur le compte d'épargne :	CHF 25'144.85	
- pour un total de :	CHF 26'073.50	(2015 : CHF 27'574.35)
- soit une diminution de fortune de	CHF 1'500.85	

Le **budget prévisionnel 2016** proposait une **perte de CHF 3'922.-**

Cette diminution s'explique principalement par

Le **budget prévisionnel 2017** proposé présente une **perte de CHF 2'542.-**

5. Rapport des vérificateurs

La parole est donnée aux vérificateurs :

Gérald Butty (qui a vérifié les comptes avec **Claude Furst**) prend la parole pour constater l'exactitude des comptes présentés et demande à l'assemblée de les accepter.

Les membres acceptent les comptes à l'unanimité.

6. Admission-démission

Nous avons **11 admissions** à l'ARMH depuis la dernière assemblée.

Il s'agit de brevetés, conducteur de travaux et cheffe de culture 2014 et 2015, qui ont reçu un rappel en 2015 ou la cotisation 2016, qui l'ont payé et qui de ce fait entre directement dans l'association.

Jonathan Ducret est présent aujourd'hui, voici leurs noms à tous :

Ayer	Christophe	Paysagiste	1728	Rossens
Didion	Johan	Spéc. d'entr. des espaces verts	1241	Puplinge
Ducret	Jonathan	Floriculteur	1607	Palézieux
Gavin	Charles-Henri	Spéc. d'entr. des espaces verts	1066	Epalinges
Genoud	Gilles	Paysagiste & spéc. Entretien	1618	Châtel-St.-Denis
Juillerat	Philippe	Paysagiste & spéc. Entretien	1241	Puplinges
Kaech	Léonard	Paysagiste	1690	Lussy
Schär	Cyril	Paysagiste & spéc. Entretien	1410	Thierrens
Viévard	Pauline	Floricultrice	1212	Grand-Lancy
Baechler	Monique	Cheffe de culture	1566	St-Aubin
Michelet	Edouard	Conducteur de travaux	1997	Haute-Nendaz

Une démission est à enregistrer, celle de M. Etienne Légeret de Chexbres.

Comité :

Après 5 années passées à la présidence, nos statuts imposent un changement à la tête de notre association.

Anthony Leclerc s'est proposé pour reprendre ce poste.

Cette proposition est acceptée par des applaudissements au nouveau président.

Je n'ai pas de démission à signaler...les trois autres membres actuels du comité se représentent.

Si personne d'autre n'est intéressé, je vous remercie de confirmer en bloc par un lever de main le reste du comité. Merci.

7. Nomination des vérificateurs des comptes

Pour 2016, **Claude Fürst** et **Philippe Juillerat** seront les vérificateurs. Il nous faudrait un suppléant pour remplacer **Gérald Butty** qui a été deux ans vérificateur.

M. **Jonathan Ducret** sera le nouveau suppléant.

8. Proposition du comité

Le président passe la parole à d'Anthony Leclerc pour parler :

- des Cours de perfectionnement 2017

Un jour de cours dont le thème est : « La plante dans tous ces états »

Nos membres bénéficieront toujours d'un prix préférentiel pour cette journée.

La case postale doit être supprimée pour des raisons pratiques. Dorénavant les envois se feront à l'adresse du président, respectivement du caissier.

Anthony Leclerc propose de mettre à jour le site Internet afin d'améliorer l'attrait pour les nouveaux brevetés. Coût unique CHF 980.-

Il est demandé si ce nouveau site aurait des liens sponsorisés ou des liens vers les entreprises des membres de notre associations, cela reste à discuter en comité.

La question se pose également de l'opportunité de créer une page ARMH Facebook ou LinkedIn, à discuter en comité, bien réfléchir au temps à y consacrer.

En 2019 se tiendra la 75^{ème} assemblée générale, Anthony propose de consulter les archives, voir les anciens membres, histoire, historique...

9. Propositions individuelles

Concernant l'organisation de la présente journée, il est relevé que l'ensemble des membres valaisans n'a pas été invité à participer à son organisation.

Il est demandé que pour les prochaines AG, les membres de la région concernée soient contactés afin de participer à l'organisation s'ils le souhaitent.

Il est proposé d'organiser une sortie à Frütigen (Tropenhaus).

10. Organisation de la prochaine assemblée

Après Grangeneuve, Lullier, l'Isle, Môtiers et Martigny, le tour des cantons veut que nos collègues fribourgeois nous accueillent l'année prochaine.

Comme il n'y a malheureusement aucun membre fribourgeois aujourd'hui, le comité s'engage à voir avec nos collègues de cette région pour l'organisation de cette assemblée.

La date est, pour le moment, fixée au 11 novembre 2017.

Anthony propose Grangeneuve et de contacter les membres fribourgeois.

11. Clôture et remerciements

Le président remercie les personnes présentes de s'être déplacées pour cette journée.

Il est 17h00, le président clôt cette 73^{ème} assemblée de l'ARMH.